



BEGLES le 21 04 2011

**COMMUNAUTE URBAINE DE  
BORDEAUX  
DIRECTION DES FINANCES  
Esplanade Charles de Gaulle  
33000 BORDEAUX**

**A l'attention de Monsieur PEREY  
Service des Finances**

### **BORDEREAU D'ENVOI**

**DE LA PART DE : Francine LAURIER**  
**DESTINATAIRE : Monsieur Rémi PEREY**

**OBJET : Bègles - C3**

Monsieur,

Dans le cadre de l'opération citée en objet, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, la totalité du dossier expédié à Madame Puyau (Caisse des Dépôts) en date du 18 avril dernier.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre dossier,

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement,

**Saemcib**

*Société Anonyme d'Économie Mixte de Construction Immobilière de Bègles*

1 rue de la République – 33323 BÈGLES Cedex  
Tél. : 05 57 35 17 35 – Fax : 05 57 35 17 34 – E-mail : [gestion@saemcib.fr](mailto:gestion@saemcib.fr)



Bègles, le 18 avril 2011

**Monsieur Xavier ROLAND- BILLECART**  
Directeur Régional  
CAISSE DES DEPOTS  
Direction Régionale d'Aquitaine  
Immeuble « La Croix du Mail »  
8, rue Claude Bonnier  
33081 Bordeaux Cedex

A l'attention de Madame Geneviève PUYAU  
Directrice Territoriale  
Responsable des Prêts

N/Réf.: ALA/FL n°638

Objet : BEGLES – Adresses C3

*Affaire suivie par André LASSANSAA (05 57 35 17 33)*

Monsieur le Directeur Régional,

L'opération de renouvellement urbain Yves Farge – Terres Neuves fait l'objet, suite aux démolitions des immeubles anciens et à la reconstruction d'immeubles neufs, d'une restructuration parcellaire en cours.

En ce qui concerne les terrains précédemment occupés par les tours C et D, l'emprise correspondante est aujourd'hui identifiée sur le plan d'aménagement d'ensemble comme l'îlot C.

Aussi, la demande de permis de construire a été déposée auprès de la Ville de Bègles sous la forme d'un permis de construire groupé de trois bâtiments. Ceux-ci sont identifiés sous le nom de C1/C2/C3.

L'adresse de ce permis de construire groupé est, comme indiqué sur le formulaire de la demande, rue Robert Schuman. Elle permet de situer le permis de construire sur le nouvel axe principal traversant le nouveau quartier Terres Neuves et sur lequel circule le TCSP.

Effectivement, le document n°1 joint au récépissé de dépôt fait figurer le bâtiment C3 sur le plan de masse de l'îlot C comme un bâtiment traversant entre l'allée Jean Dubuffet et la rue du Théâtre de Verdure.

C'est pourquoi, la délibération de garantie d'emprunt de la Communauté Urbaine de Bordeaux a pris en compte le plan masse du schéma directeur sur lequel est localisé

**Saemcib**

Société Anonyme d'Économie Mixte de Construction Immobilière de Bègles

1/2

1 rue de la République – 33323 BÈGLES Cedex

Tél. : 05 57 35 17 35 – Fax : 05 57 35 17 34 – E-mail : [gestion@saemcib.fr](mailto:gestion@saemcib.fr)

l'immeuble C3. Ce plan correspond à celui de la rue indiquée sur le plan géomètre établi le 8 avril 2009 (cf. document n°1).

Malheureusement, celui-ci n'est pas conforme au plan parcellaire joint à la demande d'estimation de France Domaine (document n°2) où l'on constate une inversion des noms de l'allée des Pruniers et de la rue du Théâtre de Verdre. C'est pourquoi, l'adresse indiquée sur les documents du cadastre instruit par France Domaine est bien celle de l'allée des Pruniers et non de la rue du Théâtre de Verdre.

Vous trouverez joint, le document d'estimation par France Domaine des bâtiments dont la Saemcib est effectivement propriétaire et qui reprend les découpages parcellaires issus de l'acte de propriété initial du 10 juin 1964 mais dont les numéros parcellaires ne figurent plus dans les documents du cadastre actuel.

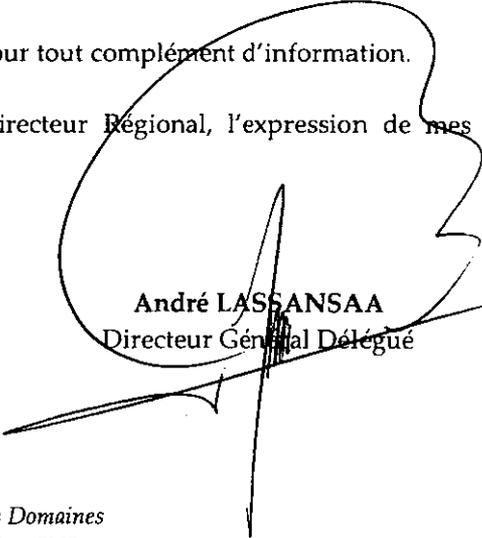
La Caisse des Dépôts et la Saemcib sont donc confrontées, compte tenu de la restructuration foncière faisant suite aux démolitions et à l'erreur matérielle des documents établis par le BET Ingérop et repris par le géomètre, à des inversions d'adresses entre l'allée des Pruniers et la rue du Théâtre de Verdre.

De plus, je vous adresse l'acte administratif de déclassement des voies de la cité Yves Farge (document n°3), propriété de la Communauté Urbaine de Bordeaux et rétrocédées par acte administratif à l'aménageur afin qu'il puisse ensuite procéder aux restructurations foncières prévues dans le plan d'aménagement du quartier Terres Neuves.

Par ailleurs, je joins également une copie de la DAS modificative en date du 9 septembre 2010 concernant les logements PLUS - CD et celles des logements PLAI du bâtiment C3 (document n°4).

Je me tiens à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Régional, l'expression de mes salutations distinguées.



André LASSANSAA  
Directeur Général Délégué

- PJ : - Document n°1 : récépissé de dépôt de PC  
- Document n°2 : demande d'estimation des Domaines  
- Document n°3 : acte administratif de cession CUB  
- Document n°4 : DAS modificatives subvention ANRU

**Saemcib**

Société Anonyme d'Économie Mixte de Construction Immobilière de Bègles 2/2

1 rue de la République, BP 130 - 33321 BÈGLES Cedex

Fax : 05 57 35 17 34

Site web : [www.saemcib.fr](http://www.saemcib.fr)